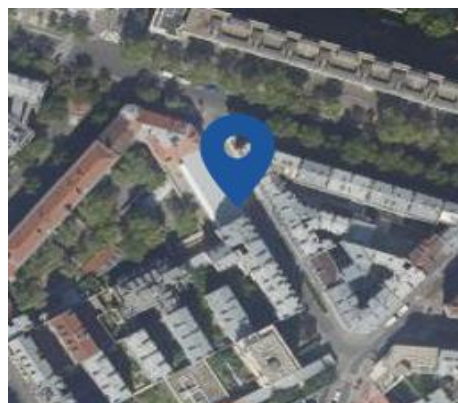


GÉORISQUES

Rapport de risques

Adresse recherchée :

11 Rue Élis Lemonnier,
75012 Paris (parcelle : 000-
CC-0005)



Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :

	INONDATION	 à mon adresse : PAS DE RISQUE CONNU	 sur ma commune : EXISTANT
	REMONTÉE DE NAPPE	 à mon adresse : EXISTANT	 sur ma commune : EXISTANT
	SÉISME	 à mon adresse : FAIBLE	 sur ma commune : FAIBLE
	MOUVEMENTS DE TERRAIN	 à mon adresse : EXISTANT	 sur ma commune : EXISTANT
	RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	 à mon adresse : PAS DE RISQUE CONNU	 sur ma commune : IMPORTANT
	RADON	 à mon adresse : FAIBLE	 sur ma commune : FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :

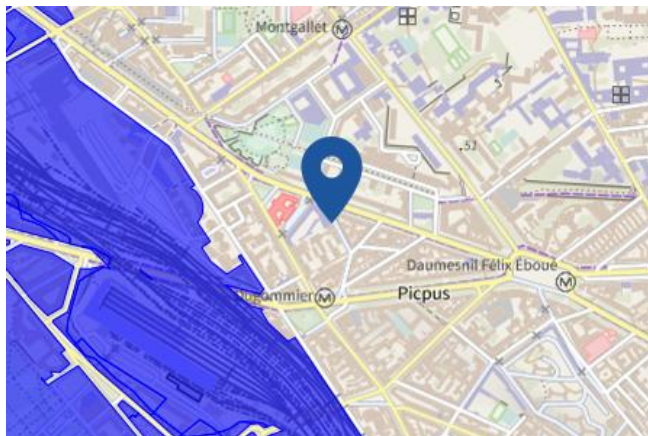
	INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)	 à mon adresse : NON CONCERNÉ	 sur ma commune : CONCERNÉ
	CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	 à mon adresse : CONCERNÉ	 sur ma commune : CONCERNÉ
	POLLUTION DES SOLS	 à mon adresse : CONCERNÉ	 sur ma commune : CONCERNÉ

Risque d'inondation près de chez moi

 Risque à mon adresse **PAS DE RISQUE CONNU**

 Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Informations détaillées :



AZI : La Seine

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



DDRM : DDRM75

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

16 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1831446A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/07/2018	07/12/2018

Risque d'inondation près de chez moi

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1804348A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/01/2018	15/02/2018
INTE1831446A	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/07/2017	07/12/2018
INTE1615488A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2016	09/06/2016
INTE0600186A	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/06/2005	22/04/2006
INTE0300592A	Inondations et/ou Coulées de Boue	31/05/2003	19/10/2003
INTE0100460A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/07/2001	11/08/2001
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900346A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/05/1999	24/08/1999
INTE9400582A	Inondations et/ou Coulées de Boue	18/07/1994	17/12/1994
INTE9300513A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/04/1993	10/10/1993
INTE9200482A	Inondations et/ou Coulées de Boue	31/05/1992	05/11/1992
INTE9200533A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/05/1992	16/01/1993
MDIE900018A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/06/1990	19/12/1990
NOR19830910	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/06/1983	11/09/1983
NOR19830803	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/06/1983	05/08/1983

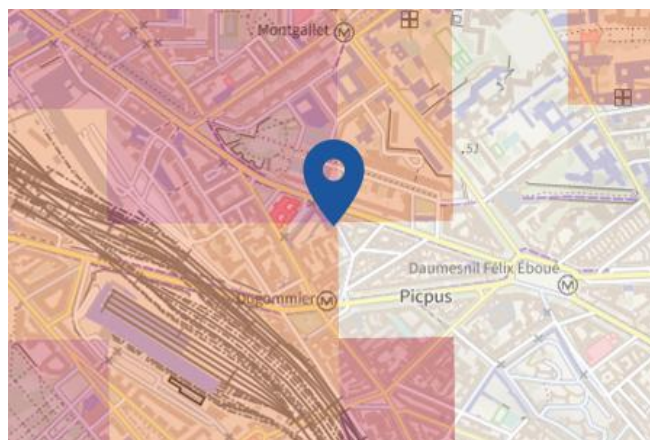
Risque de remontées de nappe près de chez moi

 Risque à mon adresse **EXISTANT**

 Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave.
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

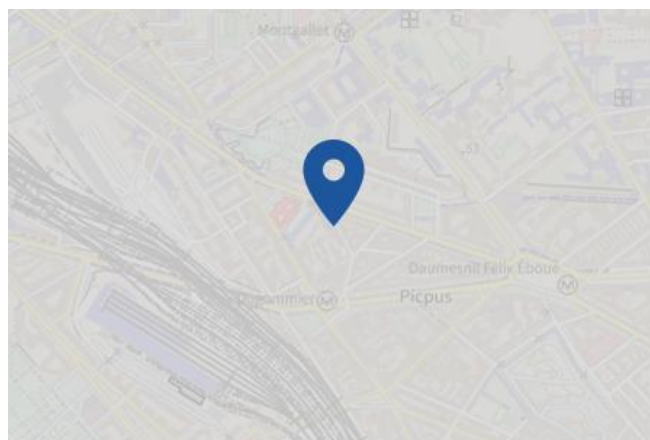
Risque de séisme près de chez moi

 **Risque à mon adresse** **FAIBLE**

 **Risque sur la commune** **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain près de chez moi

Risque à mon adresse **EXISTANT**

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

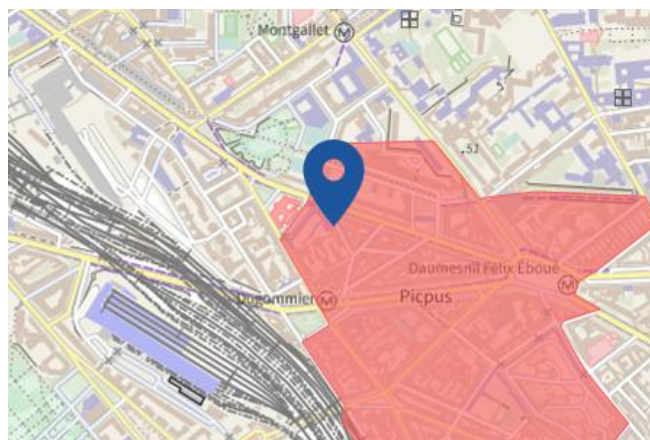
Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Pour les départements 78, 91, 95 ainsi que Paris-Petite couronne les données cavités ne sont pas présentées sur le portail Géorisques. Nous vous invitons, si vous souhaitez plus d'information pour ces zones géographiques, à consulter les sites suivants :

- Paris petite couronne : <https://www.paris.fr/pages/tout-savoir-sur-les-sous-sols-2317/>
- Départements 78,91,95 : www.igc-versailles.fr/

Les types de risques mouvements de terrain à mon adresse:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



	Prescription hors zone d'aléa		Délaissement possible
	Prescriptions		Expropriation possible
	Interdiction		Zones hors prescription
	Interdiction stricte		Non identifié
	Zone à risque de mouvement de terrain entraînant une servitude d'utilité publique		

	Cave		Carrière		Naturelle		Indéterminée
	Galerie		Ouvrage Civil		Ouvrage militaire		Puits
	Souterrain		Glissement		Erosion des berges		Effondrement
	Coulée		Eboulement				

Informations détaillées :



PPRN : R111.3 - Anciennes carrières (75DGPR19880002)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé R111.3 - Anciennes carrières a été approuvé et affecte votre bien.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

Vous êtes concernés par un plan de zonage du PPR :

- Interdiction : Zone d'anciennes carrières

[code de la zone non renseigné; typeReg: 03]

Date de prescription : 19/09/1988

Date d'approbation : 19/03/1991

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR.](#)

Risque de mouvements de terrain près de chez moi

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

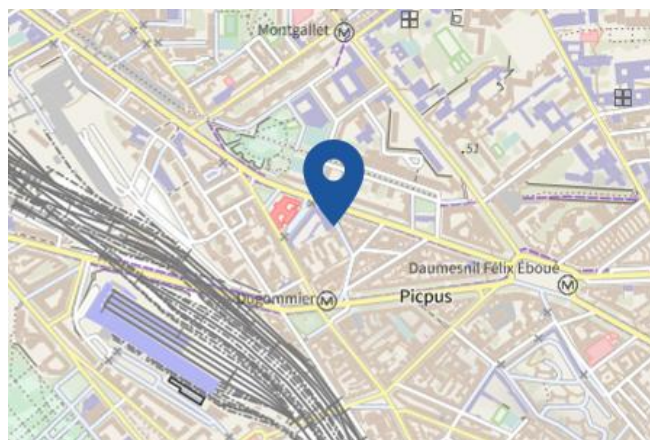
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de retrait gonflement des argiles près de chez moi

 Risque à mon adresse **PAS DE RISQUE CONNU**

 Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :

1 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

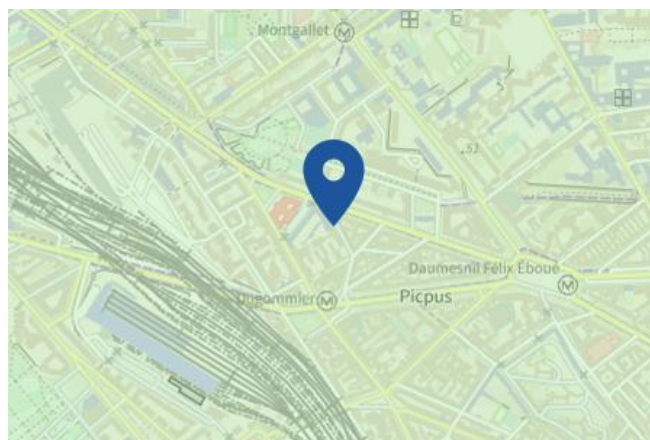
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0600132A	Sécheresse	01/07/2003	11/03/2006

Risque radon près de chez moi

 Risque à mon adresse **FAIBLE**

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



 Faible  Modéré  Important

Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) près de chez moi

 Risque à mon adresse **NON CONCERNÉ**

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

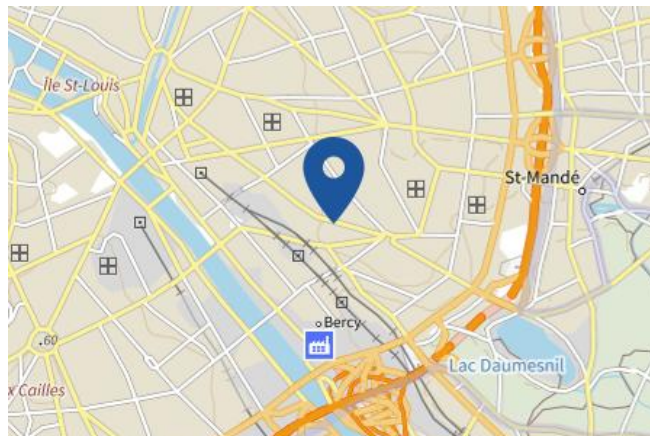
Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) à

- 6 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

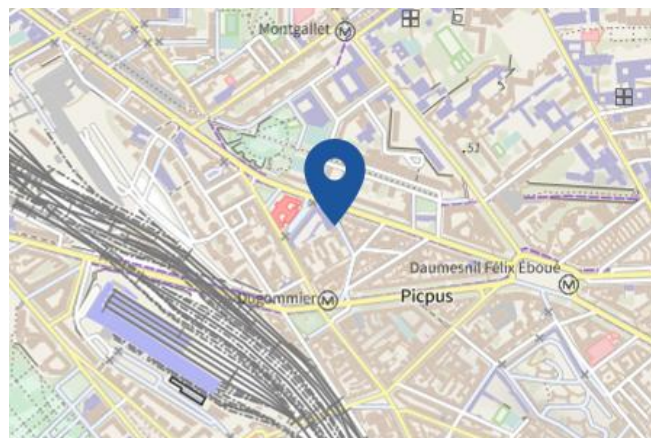


Canalisations de transport de matières dangereuses près de chez moi

 Risque à mon adresse **CONCERNÉ**

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols près de chez moi

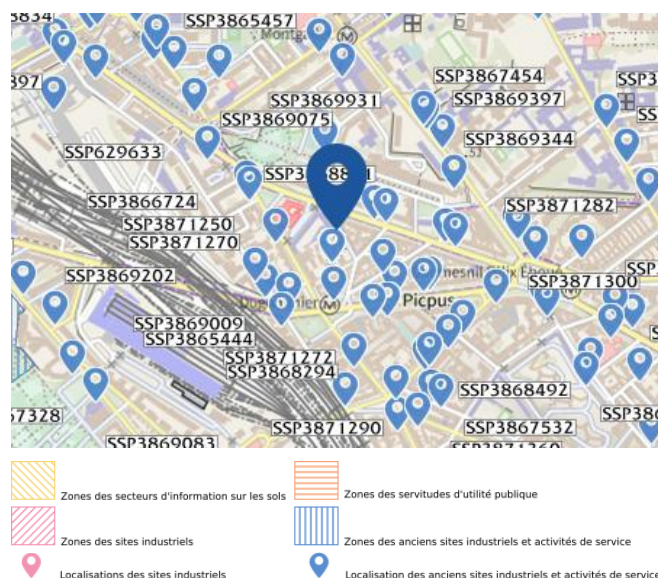
 Risque à mon adresse **CONCERNÉ**

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols à mon adresse

- 123 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service à moins de 500 m.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 1.

Annexe 1 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

123 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4086927	OIL FRANCE	En arrêt	
SSP3871300	pigments, peintures, vernis, encres	Indéterminé	
SSP3871295	industrie chimique : engrais azotés et	Indéterminé	
SSP3871291	imprimerie, typographie	Indéterminé	
SSP3871290	imprimerie, typographie	Indéterminé	
SSP3871287	imprimerie, typographie	Indéterminé	
SSP3871286	imprimerie, typographie	Indéterminé	
SSP3871285	imprimerie, typographie	Indéterminé	
SSP3871272	imprimerie, typographie	Indéterminé	
SSP3871271	imprimerie, typographie	Indéterminé	
SSP3871270	imprimerie, typographie	Indéterminé	
SSP3871260	imprimerie, typographie, lithographie	Indéterminé	
SSP3871258	imprimerie, typographie, lithographie	Indéterminé	
SSP3871250	imprimerie, lithographie, typographie	Indéterminé	
SSP3869996		En arrêt	
SSP3869931	ZAC REUILLY	Indéterminé	
SSP3869876		Indéterminé	
SSP3869801		En arrêt	
SSP3869682		En arrêt	
SSP3869651		Indéterminé	
SSP3869397		Indéterminé	
SSP3869344		Indéterminé	
SSP3869166		Indéterminé	
SSP3869117		Indéterminé	
SSP3869091		Indéterminé	
SSP3869075		Indéterminé	
SSP3869066		En arrêt	
SSP3869009		En arrêt	
SSP3868878		Indéterminé	
SSP3868871		Indéterminé	
SSP3868765		Indéterminé	
SSP3868659		Indéterminé	
SSP3868548		Indéterminé	
SSP3868492		Indéterminé	
SSP3868402		Indéterminé	
SSP3868380		En arrêt	
SSP3868294		Indéterminé	
SSP3868158		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3868035		Indéterminé	
SSP3867900		Indéterminé	
SSP3867741		Indéterminé	
SSP3867502		Indéterminé	
SSP3867454		Indéterminé	
SSP3867242		En arrêt	
SSP3866724	Usine de fabrication de voitures	Indéterminé	
SSP3866712	Fabrique de toiles cirées	Indéterminé	
SSP3865457	Atelier d'affinage des métaux	Indéterminé	
SSP3865450	Atelier de carrosseries	Indéterminé	
SSP3865444	Ateliers de construction, entretien, et	Indéterminé	
SSP695508	SNCF Réseau - Direction Générale IDF	En arrêt	
SSP634822	ICF LA SABLIERE	En arrêt	
SSP634648	DERICHEBOURG	En arrêt	
SSP634633	FONDATION ROTHSCHILD / CASIP	En arrêt	
SSP634607	SARL X PRESS	En arrêt	
SSP634521	SARL AFOREV	En arrêt	
SSP634483	GRAND GARAGE D'ALIGRE	En arrêt	
SSP634182	MINISTERE ECONOMIE,FINANCES,	En arrêt	
SSP634112	BP	En arrêt	
SSP633972	ESSO SERVICE SAINT ANTOINE	En arrêt	
SSP633711	GDB (Garage de Bercy) (i757)	En arrêt	
SSP633652	UGC (i4215)	En arrêt	
SSP633616	OPAC - Picpus	En arrêt	
SSP633528	BOLUSSET	En arrêt	
SSP633527	Société Louis THALES	En arrêt	
SSP633500	GARAGE PONIATOWSKI	En arrêt	
SSP633250	AUTO SELF DAUMESNIL	En arrêt	
SSP633184	BNP PARIBAS REAL ESTATE (i5599)	En arrêt	
SSP633042	HACHETTE SA (successeur NMPP)	En arrêt	
SSP633032	DISTRIBUTION CASINO FRANCE	En arrêt	
SSP632919	GARAGE NATION RENAULT -PARIS	En arrêt	
SSP632878	REAGROUP PARIS DIDEROT	En arrêt	
SSP632614	SNCF	En arrêt	
SSP632528	SILAV EURL	En arrêt	
SSP632526	AL PRESSING	En arrêt	
SSP632469	CHARENTON AUTO NATION	En arrêt	
SSP632411	RATP	En arrêt	
SSP632284	SARL DORE SERVICES	En arrêt	
SSP632278	DB FOUGA	En arrêt	
SSP632259	ESSO SAF	En arrêt	
SSP632166	PRESSING LAUMIERE	En arrêt	
SSP632117	RATP	En arrêt	
SSP632060	CREDIT AGRICOLE d'Ile de France	En arrêt	
SSP632009	ACCOR - NMP France	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP631967	PALAVESE	En arrêt	
SSP631906	VILLIOT PROPCO SCI 1	En arrêt	
SSP631787	IMMEUBLE ATRIUM	En arrêt	
SSP631745	GARAGE ALPHAND	En arrêt	
SSP631614	RATP	En arrêt	
SSP631555	HOTEL KYRIAD	En arrêt	
SSP631496	TOTAL	En arrêt	
SSP631328	MONOPRIX	En arrêt	
SSP631178	DELWAULLE CARBURANTS	En arrêt	
SSP631167	SOCIETE ECONOMATIC	En arrêt	
SSP631151	AGF (EX)	En arrêt	
SSP631150	CONSTRUCTA ASSET MANAGEMENT	En arrêt	
SSP631146	AGME	En arrêt	
SSP631145	NEXITY SAGGEL PROPERTY	En arrêt	
SSP631141	REUNION DES MUSEES NATIONAUX	En arrêt	
SSP631139	SEINE INVEST	En arrêt	
SSP631110	CREMONINI	En arrêt	
SSP630966	RESTAURATION	En arrêt	
SSP630957	ENSMV	En arrêt	
SSP630956	BP FRANCE	En arrêt	
SSP630693	ARCHITECTURE LEONARD	En arrêt	
SSP630647	Cogifrance	En arrêt	
SSP630635	TELMMA Property group	En arrêt	
SSP630616	Urbanisme & Commerce Gestion	En arrêt	
SSP630399	VINCI IMMOBILIER	En arrêt	
SSP629627	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE POPB	En arrêt	
SSP628170	RATP	En arrêt	
SSP622980	LAVERDURE	En arrêt	
SSP622940	NET 7 PRESSING	En arrêt	
SSP622860	CLEAN PLUS SERVICE (i4064)	En arrêt	
SSP621318	S.A.R.L LAV PRESS DE LA NATION	En arrêt	
SSP619639	ACL PRESSING	En arrêt	
SSP618956	GROUPE HOSPITALIER LES	En arrêt	
SSP618938	TOTAL RAFFINAGE MARKETING	En arrêt	
SSP618886	CENTRE DE FORMATION SUZANNE	En arrêt	
SSP618860	MAIRIE DE PARIS	En arrêt	
SSP618809	TOUR LYON BERCY	En arrêt	
SSP618749	SHELL PONIAOWSKI	En arrêt	
SSP618561	SARDET & DERIBAU COURT	En arrêt	
SSP612355	PROTEC DEC'OR	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle